

Quels sont les investissements en éducation et en information?

Indicateur

- Montants investis dans les activités d'information et d'éducation forestières

Pourquoi est-ce important?

L'investissement de l'État dans l'information et l'éducation forestières contribue à éclairer la compréhension de la population et du milieu scolaire en matière de gestion des forêts. À ce titre, la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF) souligne l'importance de promouvoir la culture forestière au Québec en sensibilisant la population à cet égard, afin qu'elle contribue à l'aménagement durable des forêts et à leur gestion. Le Ministère a la responsabilité d'informer la population au regard de la gestion et de l'aménagement des forêts. Pour ce faire, il agit en collaboration avec des partenaires impliqués dans leur milieu, notamment les associations forestières régionales. Les investissements financiers et techniques provenant du Ministère soutiennent la réalisation d'activités en information et en éducation forestières dans toutes les régions du Québec.

Que mesurons-nous?

Chaque partenaire dépose auprès du Ministère un tableau de suivi des activités d'information et d'éducation réalisées dans sa région, dans lequel apparaissent les montants investis et les contacts directs obtenus par type d'activités. Des compilations aux échelles régionales et à l'échelle nationale peuvent alors être faites.

Résultats

Durant la période 2018-2023¹, un total de près de 8 M\$ a été investi par le Ministère pour soutenir les activités des partenaires en milieu scolaire et auprès du grand public, dans l'ensemble des régions du Québec (figure 1). Ce résultat démontre la volonté du gouvernement de consacrer un financement récurrent aux initiatives des partenaires qu'il soutient. Ceux-ci organisent divers ateliers en milieu scolaire et des sorties éducatives auprès du public visant à faire découvrir différentes notions sur l'aménagement forestier, le matériau bois et les diverses utilisations de la forêt québécoise.

¹ Le précédent Bilan (période 2013-2018) rapportait des investissements de près de 7 M\$ pour ces activités.

Figure 1. Montants investis dans les activités d'information et d'éducation forestières

